



Le Cercle National des Bénévoles
16 Avenue du Maréchal JUIN
60750 CHOISY AU BAC

Madame, Monsieur,

C'est le 17 décembre 1985 à New York que l'ONU a décidé de créer la **Journée Mondiale du Bénévolat**, afin de promouvoir le travail des Bénévoles pour le développement économique et social aussi bien au niveau local, national et international. Mais c'est aussi pour mettre en avant le rôle joué par les **Structures Associatives** qui s'efforcent de répondre aux divers besoins de la vie sociale, principalement auprès des jeunes.

La France peut se vanter d'être **Championne d'Europe du Bénévolat et du Volontariat**. Effectivement 4 Associations sur 5 sont exclusivement gérées par des Bénévoles.

Ce sont 190 associations qui sont créées par jour, ainsi que 12 millions de Bénévoles (dont 3,5 millions de bénévoles réguliers qui accordent au moins deux heures par semaine à une association) qui sont reconnus au niveau du Gouvernement par le Ministère chargé de la Vie Associative.

Chaque année, les Bénévoles font l'objet d'attentions particulières de la part des autorités avec notamment le Président de la République qui décerne, au sein des deux grands Ordres Nationaux, une "**Promotion du Bénévolat**".

Cependant, de nombreux Bénévoles ne peuvent accéder à la Légion d'Honneur et à l'Ordre National du Mérite, et ce, malgré leur engagement sans faille et leurs mérites nombreux.

C'est la raison de la présence, dans le « paysage » des récompenses, de reconnaissances des Mérites Associatifs de toutes sortes. On en compte de nombreux en France. Parmi ceux-ci figurent le **Mérite Bénévole**, initiés par le **CERCLE NATIONAL DES BÉNÉVOLES**, et qui donne ainsi aux Bénévoles Candidats la teneur d'une **Reconnaissance** de leurs qualités Bénévoles.

Le **CERCLE NATIONAL DES BÉNÉVOLES** met à l'honneur chaque Année plus de 300 personnes dont l'investissement au service des autres a été remarqué et qui continuent leur mission de Bénévole et leur engagement discrètement mais toujours efficacement. **Continuons à les encourager.**

Les inscriptions 2024 sont ouvertes et les dossiers peuvent être établis au cours du 1er Trimestre de l'année, puis étudiés par un JURY à la fin du 3ième Trimestre pour une promotion rendue publique à l'occasion de la **Journée Mondiale du Bénévolat** fixée au **5 Décembre**.

Les Elus, les Responsables d'Associations, etc. peuvent présenter un **Bénévole méritant**.

N'hésitez pas à me contacter pour toute information ou pour la constitution d'un dossier afin d'honorer vos Bénévoles.

Bénévolement Vôtre

Gilles KOCH

*Délégué Départemental de l'Isère
du Cercle National des Bénévoles*



GILLES KOCH – Délégué Départemental de l'Isère
360 Route du Mollard Violier – 38510 Courtenay
Tel : 06.11.64.35.16
Email : kochgi@wanadoo.fr